



Doc. 67

17 août 1950

Créer un centre européen de la Culture et un collège d'Europe en Turquie

Proposition de résolution

déposée par M. Mustafa ÜSTÜNDAG et d'autres membres de l'Assemblée

Suivant la proposition faite par un groupe de nos collègues, l'Assemblée recommande, afin de favoriser le développement du Centre européen de la Culture et du Collège d'Europe, aux États membres de soutenir moralement et matériellement le Centre européen de la culture à Genève et le Collège d'Europe à Bruges.

Il est évident qu'il existe une culture à peu près uniforme parmi les pays européens. Mais, dans l'Europe du Sud-Est, où les deux continents, l'Asie et l'Europe, se touchent, les matériaux archéologiques et culturels à étudier sont très nombreux.

Prenant en considération l'intérêt énorme, pour l'unification de la culture et de la civilisation européennes, d'étudier les matériaux en question dans les endroits où ils se trouvent, l'Assemblée Consultative propose qu'un Centre européen de la Culture et un Collège d'Europe soient constitués à Istanbul.

Signé (voir au verso)



Doc. 67 Proposition de résolution

Signé:

ÜSTÜNDAG Mustafa, Turquie